

Description du site



Baignade surveillée du 20 juin au 30 août 2020
Du mardi au dimanche
Heure de surveillance : 13h30/18h30

Responsable de la qualité des eaux de baignade :
 Corn. De Corn. Sud Estuaire
 Téléphone : 02.40.27.70.12
 Agence Régionale de la Santé Pays de la Loire
 Téléphone : 02.49.10.40.00
 Numéros d'urgence :
 15 ou 112

Qualité microbiologique de l'eau



Classement 2019 : Excellente qualité

+++ Excellente
 ++ Bonne
 + Suffisante
 Insuffisante

Les eaux de l'étang Saint Viaud sont peu sensibles à la contamination microbiologique, et donc de qualité excellente pour la baignade vis-à-vis de ce paramètre

Année	2018	2019
Classement	excellente	excellente

Inventaire des risques et mesures préventives

Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade
Cyanobactéries au sein du Lac	fort	proximité

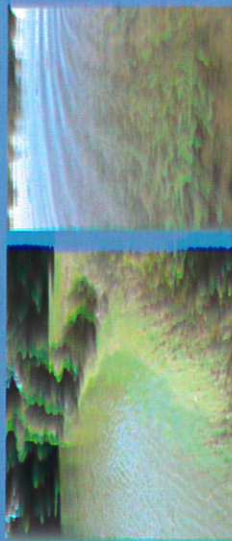
Surveillance des cyanobactéries

L'étang de Saint Viaud est soumis à des phénomènes de prolifération de micro-algues bleues : les cyanobactéries.

Ces épisodes ne perturbent pas actuellement l'activité de baignade.

Un affichage est présent sur le poste de surveillance indiquant la qualité de l'eau de baignade vis-à-vis du paramètre cyanobactéries et des éventuelles indications.

En cas d'efflorescence (plume d'illumination) :



D'une manière générale, la baignade est à proscrire dans le cas où des colorations de l'eau sont visibles.